

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON :

Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine; des palpitations; un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé; avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A ce jour :	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur; un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux; articulaire ou musculaire (fracture; entorse; luxation; déchirure; tendinite; etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Vos réponses...

1° CAS

Si vous avez répondu NON à toutes les questions en ayant bien compris la question (une réponse « je ne sais pas » est considérée comme « oui » et donc nécessite l'avis d'un médecin) :

- Pas de certificat médical à fournir avant la délivrance de la licence.
- Mais attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

2° CAS

Si vous avez répondu OUI à une seule ou plusieurs questions :

- Certificat médical à fournir obligatoirement au club avant la délivrance de la licence.
- Consultez votre médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné afin qu'il puisse réaliser un examen adapté à votre cas. Un médecin du sport peut aussi être consulté.

COMMENTAIRES

La pratique sportive est bonne sur la santé mais il faut sécuriser les pratiques et adapter celles-ci en fonction de vos facteurs de risques et de votre niveau. Si ce questionnaire n'est pas compréhensible pour votre cas il est plus prudent de consulter votre médecin afin d'obtenir un avis adapté à votre cas. Le cas des enfants et adolescents sera adapté à votre ressenti complémentaire en fonction de la croissance ou d'autres facteurs alarmants que seul votre médecin peut lever.

